

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MARDI 16 MAI 2023 à 19 h 00

À l'Hôtel de Ville

À l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE

- POINT N°1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2023
POINT N°2 MANDAT SPÉCIAL - 92ÈME CONGRÈS DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DES TERRITOIRES
TOURISTIQUES - 8 ET 9 JUIN 2023
POINT N°3 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SIEA - DÉSIGNATION D'UN
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT EN REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER DÉMISSIONNAIRE
POINT N°4 CONVENTION COPROPRIÉTÉ « DIVONNE CENTRE » DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA GRANDE RUE

**RESSOURCES
FINANCES**

- POINT N°5 BUDGET ETABLISSEMENT THERMAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2023

RESSOURCES HUMAINES

- POINT N°6 CRÉATION DE TROIS EMPLOIS SAISONNIERS D'ASVP POUR LA PÉRIODE MAI-SEPTEMBRE 2023
POINT N°7 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGET PRINCIPAL POUR PRENDRE EN COMPTE LES
AVANCEMENTS DE GRADE DEPUIS LE 1ER JANVIER 2023 ET LES RECRUTEMENTS EN COURS

INFORMATIQUE

- POINT N°8 CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION AVEC LE SIEA

COMMANDE PUBLIQUE

- POINT N°9 ACCORD-CADRE ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE - CHOIX DES ENTREPRISES.

PROXIMITÉ ET SOLIDARITÉS

- POINT N°10 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « J'AI COMPRIS, J'AGIS ! »

**TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER**

- POINT N°11 BUDGET DE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS - BILAN DES ACQUISITIONS ET VENTES FONCIÈRES DE
L'ANNÉE 2022

ADMINISTRATION GENERALE

- POINT N°12 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020 ET
DU 12 JANVIER 2021

Le 9 mai 2023

Le Maire



Vincent SCATTOLIN